

Compte rendu conseil d'école du 23 mars 2012

Présents :

- Pour l'équipe enseignante : Mme Barral, Mme Carrin, Mme Draps, Mme Fattal, Mme Marchand, M Roubaud, Mme Venti.
- Parents d'élèves délégués : Mme Ameye, Mme Bron, Mme David, Mme Delamézière, Mme Di Lisio, M Martin, M Safou.

Excusés : M Azencott, Mme Caudrelier, M Delaunay, Mme Ruel, Mme Troccaz.

1) Fonctionnement de l'école

Le projet d'école porte principalement sur trois points :

- l'apprentissage des leçons ;
- l'accès des enfants à la culture ;
- le vivre ensemble.

Pour le premier point, l'équipe enseignante note un progrès dans la compréhension par les élèves de ce que *apprendre* signifie. Cependant, il sera encore possible de faire mieux au moyen d'une plus grande collaboration avec les familles.

L'objectif est atteint pour le second point, au vu des nombreuses occasions qu'ont les élèves de l'école de participer à des événements culturels (voir plus loin).

Le troisième point est un travail de tous les jours. L'équipe enseignante s'efforce au quotidien d'apporter des réponses adaptées aux situations.

Les évaluations nationales des GS, CE1 et CM2 auront lieu la 3^{ème} semaine de mai. En CM2, elles concerneront aussi l'évaluation du niveau d'acquisition de langue. Ces évaluations sont un dispositif lourd à mettre en place, mais intéressant pour le suivi du niveau des élèves.

La journée d'accueil pour les nouveaux maternelles aura lieu le samedi 2 juin matin.

En ce qui concerne les prévisions d'effectif pour l'année prochaine, il est top tôt pour se prononcer. Il est sûr qu'au moins 18 élèves quittent l'école (moyenne section et CM2). Mais à ce jour, l'école ne dispose pas de chiffre précis quant aux départs et aux arrivées.

Il est par ailleurs probable que la classe de l'INJS ne soit pas reconduite l'année prochaine au vu de la démographie des élèves sourds au sein de l'école.

De nombreuses demandes de travaux sont demandées à la mairie pour cette année. Citons notamment : le réhaussement du grillage côté rue Claude Debussy et avenue Henry Bordeaux ; la réfection du parc informatique ; l'amélioration de l'éclairage dans le hall des élémentaires ; la *mise au blanc* des anciennes fresques de maternelle en vue de la création de nouvelles peintures ; l'apport d'internet côté maternelle ; la réfection des bacs en bois côté maternelle ; le goudronnage de la cour ; l'aplanissement du terrain herbeux à côté du plateau sportif.

Par ailleurs, il est resignalé que l'odeur des toilettes des élémentaires est fréquemment inconvenante. Ce problème est connu depuis longue date et provient essentiellement d'une pente insuffisante entre les toilettes et le collecteur. Cependant, une nouvelle demande va être faite auprès de la Mairie pour apporter une solution technique.

De même, la porte Western des toilettes côté CP/CE1 est de nouveau cassée alors qu'elle a été réparée plusieurs fois. La charnière de cette porte semble sous dimensionnée au regard de l'usage

auquel elle est destinée. Une nouvelle demande de réparation, avec charnière correctement dimensionnée, devrait être faite à la Mairie.

2) Ce qui a déjà été fait

Sensibilisation au handicap, par Aline, éducatrice de l'INJS. (voir article sur le Blog de l'école)

Spectacles :

- pour toutes les sections : Géraldine Mainguet le 31 janvier à l'école (voir photos sur le Blog de l'école)
- pour les MS PS : Tripo, au Scarabée, le 9 février.
- pour les GS, PS, CE1 : Grenade les 20 ans, le 8 mars à l'Espace Malraux .
- pour les CE2, CM1, CM2 : Les yeux de Lilith, le 13 mars à l'Espace Malraux.

La majorité des instants partagés a été accueillie favorablement par les élèves. Et même lorsque ce n'était pas le cas, les élèves retirent toujours quelque chose de positif à sortir de l'école pour aller voir une pièce dans une salle de spectacle.

Une minute de silence a été observée mardi 20 mars par les élèves de l'école élémentaire.

3) Projets en cours

Cécile Martin, professeur d'arts plastiques à la retraite, collabore avec les GS, CP et CE1 dans le cadre de PACTE, afin de fabriquer des épouvantails et des oiseaux.

Le projet PACTE sera restitué le jeudi 29 mars en trois lieux : jardins familiaux de Cognin, à l'Ecole du Château, puis à l'école Bourdeau. La classe de CM1/CM2 ne pourra cependant pas présenter le spectacle à l'école Bourdeau à cause d'un nombre insuffisant d'élèves participants.

Cette année encore, l'école participera à *La mat s'éclate*, le vendredi 4 mai (classes de PS/MS et GS/CP). Les parents accompagnateurs seront comme toujours les bienvenus !

Le cycle boules est reconduit sur le stade bouliste de Cognin.

Cette année, trois classes participeront au cycle poney du 4 au 8 juin :

- les PS/MS le matin ;
- les GS/CP et les CP de la classe CP/CE1 l'après midi.

Les élèves de GS, CP et CE1 partiront en classe de découverte du lundi 18 au mercredi 20 juin inclus. A ce propos, merci de ramener dès que possible les coefficient familiaux CAF. Ils sont nécessaires car la mairie en a besoin pour calculer, puis voter les subventions pour ce voyage.

Cette année, les CE2, CM1 et CM2 effectueront un cycle canoë, fin mai.

Tous les enfants participeront donc à au moins une activité payante. Pour aider à rendre le coût moins élevé, l'association de parents d'élèves de l'école, l'APEECC, a pu remettre 900 € à l'école. Cette somme, qui a été récoltée grâce à la participation de chacun, va être répartie de la manière suivante :

- 6,50 € par élève pour les familles dont un seul enfant est scolarisé à l'école ;
- 8,00 € par élève pour les familles dont deux enfants sont scolarisés à l'école ;
- 10,00 € par élève pour les familles dont trois enfants sont scolarisés à l'école.

Une journée festive est prévue en fin d'année, le mardi 26 juin :

- présentation des activités menées durant l'année par l'ensemble des classes ;
- départ des CM2 ;
- barbecue.

4) Questions et remarques diverses

Le blog de l'école est toujours écrit à l'adresse <http://ecoleduchateau.eklablog.com> . Les photos et articles sont toujours les bienvenus afin de relater le quotidien de l'école. Il est prévu que les repas de la cantine soient affichés sur cette page.

Des accidents ont été signalés sur les barres à vélo situés à l'entrée de l'école. Les parents sont appelés à une grande vigilance lorsque leurs enfants jouent au *cochon pendu* sur ces installations. Un panneau va être apposé pour rappeler les risques encourus.

Lorsqu'un accident arrive au sein de l'école, la procédure suivante est appliquée en fonction du niveau de gravité :

- simple éraflure : nettoyage au savon et à l'eau ;
- incident ne nécessitant pas d'hospitalisation mais justifiant un retour à la maison : appel des parents ;
- accident : appel du 15.

Lorsqu'il s'est passé quelque chose, l'équipe enseignante a pour volonté de discuter avec les parents à chaque fois que c'est souhaitable et possible.

Le cas échéant, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignant de votre enfant si vous en ressentez le besoin.

Des parents d'élèves ont exprimé leur étonnement quant au fait que leurs enfants jouent dans la cour même par temps de pluie. La construction d'un préau n'est pas à l'ordre du jour au vu des dépenses que cela engendrerait. Cependant, les enseignants précisent que :

- même par mauvais temps, les élèves ont besoin de sortir pour se défouler ;
- par temps de pluie les élèves sortent avec un habillement adéquat (manteau et capuche) ;
- les élèves qui ne souhaitent pas être mouillés disposent d'un petit préau et de plusieurs abris dans la cour ;
- lorsqu' un enfant est malade ou si les parents le demandent, il est possible de rester à l'intérieur, sur un banc ou dans la classe.

Les Parents d'élèves délégués